

Qu'attendent les bailleurs de fonds des anthropologues ?

Christian Freud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/apad/295>

DOI : [10.4000/apad.295](https://doi.org/10.4000/apad.295)

ISSN : 1950-6929

Éditeur

LIT Verlag

Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 1991

Référence électronique

Christian Freud, « Qu'attendent les bailleurs de fonds des anthropologues ? », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 1 | 1991, mis en ligne le 23 juin 2006, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/apad/295> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.295>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Bulletin de l'APAD

Qu'attendent les bailleurs de fonds des anthropologues ?

Christian Freud

- 1 Pour mieux comprendre les attentes des Bailleurs de Fonds à l'égard des anthropologues, il faudrait commencer par expliciter leur logique. Cette logique est celle du chiffre d'affaires. Le fonctionnaire est noté, par sa hiérarchie, en fonction du nombre de projets qu'il sort dans l'année. L'Institution, elle-même, est jugée par ses mandants (les députés qui votent le budget du Ministère de la Coopération en France, le Congrès Américain qui décide du budget de la Banque Mondiale) en fonction des crédits qu'elle consomme. Si les engagements sont inférieurs aux crédits alloués, le budget risque de ne pas être reconduit, à la même hauteur, l'année suivante.
- 2 Tout concourt, donc, à l'accélération du processus de financement. Tout ce qui risque de freiner cette course - délai d'étude réflexion - est à proscrire. Les bailleurs de fonds veulent des certitudes, qui leur permettent de présenter de façon positive les financements de leurs projets à leurs mandants.
- 3 La marge de manœuvre de l'anthropologue est donc faible à l'étape de l'initiation du projet (évaluation exacte), car son approche sera faite de prudence quant à l'impact du projet sur les sociétés paysannes. La tentation sera donc grande de l'écarter de l'évaluation ex-ante. D'autant que certains bailleurs de fonds, comme le Ministère de la Coopération en France, sont encore plus expéditifs, en ne réalisant presque jamais d'évaluations exacte. Et, s'il en commandite, la plupart du temps c'est pour retarder le moment du financement (lorsqu'on ne veut pas financer un projet, on propose d'en financer l'étude) et si possible ne jamais le financer.
- 4 Par contre, il est un domaine où les bailleurs de fonds sont demandeurs, c'est le suivi des projets. Que ce soit dans les cellules de suivi, où il est fait appel indifféremment à des statisticiens ou à des sociologues ; pour mettre en place des enquêtes permanentes ; ou ponctuellement pour aider des missions de supervision des bailleurs de fonds à mieux comprendre leurs interlocuteurs.
- 5 Enfin, il est un dernier domaine de la vie des projets où le sociologue pourrait faire œuvre utile, c'est l'évaluation ex-post. Le Ministère de la Coopération, entre 1982 et

1986, a abondamment fait appel à des anthropologues et des sociologues, qui ont été systématiquement associés à des économistes et des agronomes pour la réalisation des évaluations ex-post. Mais cette expérience a été interrompue brutalement. Car jugée contre-productive, en montrant l'échec des projets.

- 6 Les autres bailleurs de fonds, de même, après un certain emballement à la fin des années 70- début des années 80, ont mis en veilleuse leurs cellules d'évaluation - y compris la Banque Mondiale, qui se contente de faire des compilations de rapports d'achèvement de projets, sans visite sur le terrain.
- 7 Si l'on voulait oser une métaphore, on dirait que le sociologue est comme le médecin, avant on ne se rend pas compte qu'on peut en avoir besoin, après on n'a plus besoin de lui, sa présence est souhaitable pendant l'intervention.
- 8 Mais les projets représentent de moins en moins le noyau dur de l'aide (20% de l'aide au Ministère de la Coopération) et est venu le temps du hors-projet. Le hors-projet, appelé aussi communément l'aide à l'ajustement structurel, permet de décaisser l'argent encore plus vite, et se traduit par une aide à la balance des paiements, assortie de conditionnalités, du type abandon de la politique tarifaire, aménagement de la politique des prix aux producteurs. Ce qui est en jeu c'est le type de société à promouvoir : libéralisme ou interventionnisme.
- 9 Le sociologue peut trouver là un terrain d'élection - analyser les changements de société au niveau global, que l'anthropologue analysait au niveau local. Il existe une attente des bailleurs de fonds pour une compréhension des phénomènes qu'ils appréhendent mal. Il y a l'idéologie, la théorie et ce qui se passe réellement sur le terrain.
- 10 Le sociologue peut apporter sa méthodologie et son savoir à l'étude des comportements des producteurs par rapport aux réformes préconisées : une modification des prix aux producteurs entraînera-t-elle une hausse ou une baisse de la production ? Il pourra aussi apporter ses connaissances sur l'économie-bis, communément appelée secteur informel, qui ne peut plus être ignorée des bailleurs de fonds ...